

MODALITES MONTEES – DESCENTES 2017/2018

A la fin de la 1^{ère} phase

La commission sportive se réserve la possibilité de modifier les modalités ci-dessous en fonction des descentes de R3.

PRE REGIONAL

- › Les premiers et seconds de chaque poule accèdent en R3
- › Maintien des 5^{èmes} et 6^{èmes} sous réserve des places disponibles *
- › Descente des 7^{èmes} et 8^{èmes} en D1

DIVISION 1

- › Les premiers de chaque poule accèdent en PR
- › Pour les 6^{èmes} le maintien sous réserve des places disponibles *
- › Descente des 7^{èmes} et 8^{èmes} en D2

DIVISION 2

- › Les premiers de chaque poule accèdent en D1
- › Pour les 7^{èmes} maintien sous réserve des places disponibles *
- › Descente des 8^{èmes} en D3

DIVISION 3

- › Les premiers de chaque poule accèdent en D2
- › Pour les 7^{èmes} descente ou maintien sous réserve des places disponibles *
- › Descente des 8^{èmes} en D4

DIVISION 4

- › Les premiers de chaque poule accèdent en D3
- › Pour les 8^{èmes} descente ou maintien sous réserve des places disponibles *

DIVISION 5

- › Les premiers de chaque poule accèdent en D4 si leur effectif le permet

* Un classement sera établi suivant les résultats acquis

A la fin de la 1^{ère} phase, possibilité d'engager de nouvelles équipes

En DIVISION 5 et en FEMININES